

Image not found or type unknown



la demande sera : visa parents ou regroupement familial ?

Par **giwi**, le **02/11/2023** à **15:38**

Bonjour, ma fille française habite au Japon, avec sa petite fille de huit mois et son ami saoudien qui est le père de leur enfant ; elle voudrait rentrer en France avec sa petite famille ; ils vivent ensemble depuis neuf ans au Japon; comment faire ? Quel visa demander pour son compagnon ? Merci pour votre réponse .

Par **youris**, le **02/11/2023** à **16:51**

bonjour,

votre petite fille est-elle déclarée à l'état civil français ?

l'ami de votre petite fille a-t-il reconnu à l'état civil français ?

votre petite fille doit se renseigner auprès d'un consulat de France.

salutations